

De: "marquette-lez-lille union" <JAMA@afflelou.net>
Date: jeudi 13 juillet 2023 12:28
A: "Service Optique Praeconis" <service.optique@praeconis.fr>
Objet: DEMANDE DE REMBOURSEMENT DEWILDE VÉRONIQUE

Bonjour,

Merci de procéder au règlement du dossier et de nous envoyer une pièce justificative du règlement.

Cordialement.

Florence

Magasin Alain Afflelou

SAS LJHS - Commerçant indépendant

1 rue de l'Union

59 520 MARQUETTE LEZ LILLE

Tél. : 03 20 39 29 02

Courriel : jama@afflelou.net

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h

1 RUE DE L'UNION

VILLAGE DES VOILES 2

59520 MARQUETTE LEZ LILLE

Téléphone : 03.20.39.29.02

@ Mail : jama@afflelou.net

Web : 592653299

Identifiant : 592653299

Assuré(e) social(e) : DE WILDE VERONIQUE Né(e) le : 13/07/1971 N° Sécurité Sociale : 2710759152025 55 % Remb sécu. : 60% Caisse Primaire : CPAM de Lille-Douai Médecin : DASSIO DAVID Date d'ordonnance : 05/01/2023 Id .Médecin : 59102906 1 Vision : Progressifs Référence du devis : 6137 du 01/07/2023		Mme. DE WILDE VERONIQUE 22 RUE DE LA BRIQUETERIE 59520 MARQUETTE LEZ LILLE	
		FACTURE 9525 Du : 12/07/2023	
		Demi écarts	Vision de loin
		Oeil droit	32.50
		Oeil gauche	32.50
Tous les montants sont en Euros			
Monture AA MAGIC FM180 TO01 50/19 69610623		Code Prestation	P.U TTC
		M03	199.00
		Tva : 20.00	0.00
			199.00
			165.83
			165.83
O.D JP HD I-1.50-SAR 70.75 CVE BBGR HMC / SAR		VM2	187.00
		Tva : 20.00	0.00
			187.00
			155.83
			155.83
O.G JP HD I-1.50-SAR 70.75 CVE BBGR HMC / SAR		VM2	187.00
		Tva : 20.00	0.00
			187.00
			155.83
Forfait Mutualies			
			320.06
FACTURE ACQUITTEE		Totaux T.T.C	573.00
			0.15
			0.09
			320.06

Dont T.V.A	H.T	T.V.A	T.T.C
Code 4 : Taux 20.00 %	477.50	95.50	573.00

Total T.T.C (Montant en EUROS)	573.00
T.P Régime Obligatoire	0.09
T.P Régimes Complémentaires	320.06
Net à Payer (Montant en EUROS)	252.85

Mutuelle	Reference Prise en Charge	N° Adherent	N° Contrat
PRAECONIS MUT MMC	03 84 97 12 39		
CHQ	1618 - DE WILDE VERONIQUE		
		Montant	Echéance
		200.00	12/07/2023

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Conditions générale de vente ALAIN AFFLELOU

Conditions de paiement ALAIN AFFLELOU OPTICIEN

Les prix sont TTC en euros. Le paiement s'effectue comptant net à la livraison. Un acompte peut cependant être demandé à la commande. La commande ne sera alors confirmée qu'à réception du versement de l'acompte. En cas d'annulation de la commande par le client après signature du devis, pour quelle que raison que ce soit, l'acompte versé sera de plein droit acquis à l'opticien et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement. Conditions d'annulation en cas de retard de livraison : En cas de dépassement du délai de livraison, non dû à un cas de force majeure ou une erreur commise par l'acheteur, ce dernier devra enjoindre le vendeur par LRAR d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable. En cas de défaut de livraison durant ce nouveau délai, l'acheteur pourra exercer son droit de dénonciation

Articles de loi applicables pour ALAIN AFFLELOU Opticien & Acousticien

Article L.217-4 du code de la consommation

Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L.217-5 du code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

- 1) S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :
 - s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;
 - s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- 2) Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L.217-12 du code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien .

Article L.217-16 du code de la consommation

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la

garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 du code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1 du code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de compter de la découverte du vice.

PRAECONIS
6 rue Paul MOREL
BP 80283
70006 VESOUL CEDEX

DEVIS DE REMBOURSEMENT OPTIQUE N° 1023005919
Valable du 04/07/2023 au 03/08/2023

ALAIN AFFLELOU

1 RUE DE L'UNION

59520 MARQUETTE LEZ LILLE

CONTACT

Ligne Directe : 03.84.75.98.41

Fax : 03.84.97.12.36

E-mail : service.optique@praeconis.fr

Vesoul, le 5 juillet 2023

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire cité ci-dessous :

Bénéficiaire : DE WILDE VERONIQUE Né(e) le :13/07/1971

N° Dossier : N150729 N° S.S. : 2710759152025 55

Code Tiers National : 592653299

Ce devis est établi en **euros**

Libellé Prestation	Frais réels	Base Régime Obligatoire	Remboursement Régime Obligatoire	Remboursement Mutuelle
V.cB.C M-P.-8< Sph<0 C=<4 1	187.00	0.05	0.03	0.02
PartMut Ver D Fort.Cor CR 1	187.00	0.05		186.95
V.cB.C M-P.-8< Sph<0 C=<4 1	187.00	0.05	0.03	0.02
PartMut Ver G Fort.Cor CR 1	187.00	0.05		133.05
Monture Adulte Classe B 1	199.00	0.05	0.03	0.02
Monture Opt Forte Cor CR 1	199.00	0.05		
TOTAUX			0.09	320.06

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait **uniquement** par virement bancaire ou postal (**Joindre un RIB pour un tout premier paiement**).

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la réglementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

L'assuré demande la dispense d'avance de frais et le paiement direct à l'opticien pour la part remboursée par la mutuelle.

Bon pour accord

Date

Signature de l'assuré

SERVICE PRESTATIONS

ALAIN AFFLELOU

SAC LJHS

Commercial indépendant

PRAECONIS, SAS au Capital de 305 400 euros immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 10 058 426 - RCS Vesoul 527 879 415
Société de courtage d'assurances soumise au contrôle de l'ACPR. Garantie Financière et R.C. conformes au Code des assurances
Siège social - 6 rue Paul Morel - BP 80283 - 70006 Vesoul Cedex

Tél. 03 20 39 29 02

RCS 818 129 223 LILLE

Finess : 592653299

Chirurgie et maladies des yeux

Dr Eloïse ALVES

Dr William BASSON

Dr Rym BENOSMAN

Dr Bernadette BERRIER-BONNET

Dr Anne BEUVRY-BADGUERAHANIAN

Dr Tristan BORET

Dr Guilhem BRUNEAU

Dr Davide CASSIO

Dr Régis DECLERCK

Dr Vincent DEDES

Dr Jérémie DESSERRE

Dr Caroline FLORENT-BRUANDET

Dr Lucile GOGNEAUX

Dr Clément GRUCHALA

Dr Gilles HOCHART

Dr Denis JOURDEL

Dr Marie LECLERCQ

Dr François LEUILLETTE

Dr François MALBREL

Dr Jean-Geoffroy MERY

Dr Lucie NIELLOUD

Dr Lisa NOUVEL

Dr Rym OUED-MOUSSA

Dr Florent RACOUSSOT

Dr Mathieu SABATIER

Dr Marc SALLE

Dr Nicolas SANTERRE

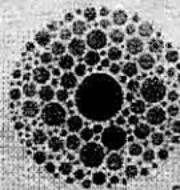
Dr Damien SERGENT

Dr Anne-Sophie SPRIMONT

Dr Lucie STAHLKIEWICZ

Dr Véronique VASSEUR

Dr Fabien VINCENT



COF

CABINET D'OPHTALMOLOGIE
DES FLANDRES

Plus d'informations sur notre site internet
www.cof.fr

Docteur Marie LECLERCQ

59 1 00977 4

Mme Véronique DEWILDE

Lille, le 10/05/2021

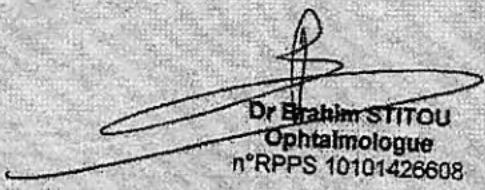
ORDONNANCE DE LUNETTES

Une paire de lunettes avec monture
Progressif

Oeil droit: -0.50 (-0.25) 5°

Oeil gauche: -0.50 (-0.25) 40°

Addition: +2.00


Dr Brahim STITOU
Ophtalmologue
n°RPPS 10101426608

Veuillez conserver avec soin cette prescription, car aucun duplicata n'est délivrable.

COF Lille (59800)

COF Wasquehal (59290)

COF Hazebrouck (59190)

COF Hazebrouck (59190)

COF Lens (62300)

4 avenue Emile Zola

47 avenue de Flandre

23 boulevard de l'Abbé Lemire

2 bis avenue des Flandres

118 rue Emile Zola

- Tel: 03 20 55 05 05 - Fax: 03 20 06 73 34

- Tel: 03 20 55 05 05 - Fax: 03 20 83 00 41

- Tel: 03 20 55 05 05 - Fax: 03 28 48 61 67

- Tel: 03 20 55 05 05 - Fax: 03 28 48 61 67

- Tel: 03 20 55 05 05 - Fax: 03 66 98 04 77

De: "BOULOGNE SUR MER" <boulogne-mer@optical-center.com>
Date: jeudi 13 juillet 2023 12:58
A: "Service Optique Praeconis" <service.optique@praeconis.fr>
Objet: Demande de Facturation et Demande de Règlement Mutuelle

Bonjour,

Veuillez trouver le dossier de Madame SORET Sylvie, pouvez- vous procéder à la facturation et au Règlement de la part Mutuelle (RC = 320.06 euros) au plus vite svp

Merci
Cordialement
Pauline

--

Je vous souhaite de voir le beau et d'entendre le bien.



Pauline Vanderplancke, Responsable

57-59 Rue Victor Hugo
62200 Boulogne sur Mer

Tel: **03.21.30.05.67**

Fax: **03.21.10.84.77**

Mail: boulogne-mer@optical-center.com

www.optical-center.fr



Cet e-mail et ses éventuelles pièces jointes peuvent contenir des informations confidentielles et sont exclusivement adressés au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus. Toute diffusion, exploitation ou copie sans autorisation de cet e-mail et de ses pièces jointes est strictement interdite. Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'avertir immédiatement l'expéditeur. OPTICAL CENTER décline toute responsabilité si ce message a été modifié ou falsifié.

This message and any attachments may contain confidential information and are established exclusively for his or its recipients. Any use of this message, for which it was not intended, any distribution or any total or partial publication is prohibited unless previously approved. If you receive this message in error, please destroy it and immediately notify the sender thereof. OPTICAL CENTER declines all responsibility concerning this message if it has been altered or tampered with.

DEVIS DE REMBOURSEMENT OPTIQUE N° 1023005697
Valable du 26/06/2023 au 25/07/2023

OPTICAL CENTER

57 RUE VICTOR HUGO

62200 BOULOGNE SUR MER

CONTACT

Ligne Directe : 03.84.75.98.41
Fax : 03.84.97.12.36
E-mail : service.optique@praeconis.fr

Madame, Monsieur,

Vesoul, le 26 juin 2023

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire cité ci-dessous :

Bénéficiaire : SORET SYLVIE Né(e) le : 03/09/1960

N° Dossier : N156275 N° S.S. : 2600962160011 28

Code Tiers National : 622695484

Ce devis est établi en **euros**

Libellé Prestation	Frais réels	Base Régime Obligatoire	Remboursement Régime Obligatoire	Remboursement Mutuelle
V.cB.C M-P.Sph> 0 S+C=< 8 1	172.00	0.05	0.03	0.02
PartMut Ver D Fort.Cor CR 1	172.00	0.05		171.95
V.cB.C M-P.-8< Sph<0 C=<4 1	172.00	0.05	0.03	0.02
PartMut Ver G Fort.Cor CR 1	172.00	0.05		148.05
Monture Adulte Classe B 1	145.80	0.05	0.03	0.02
Monture Opt Forte Cor CR 1	145.80	0.05		
TOTAUX			0.09	320.06

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait **uniquement** par virement bancaire ou postal (**Joindre un RIB pour un tout premier paiement**).

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la réglementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

L'assuré demande la dispense d'avance de frais et le paiement direct à l'opticien pour la part remboursée par la mutuelle.

Bon pour accord

Date Signature de l'assuré

26.06.23.

SERVICE PRESTATIONS

OPTICAL CENTER
57/59 rue Victor Hugo
62200 Boulogne sur Mer
Tel 03 21 30 05 67
Fax 03 21 10 84 77
n° 622 695 484



OPTICAL CENTER
 57-59, rue Victor Hugo
 62200 BOULOGNE SUR MER
 Tel: 03 21 30 05 67 Fax: 03 21 10 84 77
 N°FINESS: 622695484
 TVA INTRA FR 594 486 275 70

Nom de l'assuré :	MME. SORET SYLVIE
Date Naiss. Assuré :	03/09/1960
Date Naiss. Client :	03/09/1960
Caisse :	CPAM de la Cote d Opale
N° Sécu Sociale :	2 60 09 62 160 011 28
Complémentaire :	PRAECONIS
N° adhérent :	N156275
Adeli/Presc Opt :	621796796/Dr YAHIAOUI Bachir
Prescripteur RPPS :	10002312873
Ordonnance :	12/06/2023

Mme. SORET SYLVIE
 46 RUE PAUL ANDRE COPPIN
 62126 WIMILLE

BOULOGNE SUR MER, le samedi 8 juillet 2023

Facture N°F380040760 du 08/07/2023 - Établie par Mahrez M

Code Produit	Désignation	Prix Unit. TTC (€)	Qté	Remise	Montant TTC (€)	Rbst SS 100	Rbst. Compl.
02219692	--- n°D380034781--- --- 1 paire - V(L+P) --- MAR - Swarovski - SK5424-H - Traditionnel 51x18x140 028 (shiny rose gold) CODE RGPT : M03 Adresse fab: MARCOLIN 45, r. St-Sébastien 75011 Paris 02219692, Swarovski SK5424-H Caractéristiques essentielles : METAL, Traditionnel, Femme, shiny rose gold, 51x18x140	243,00	1	40%	145,80	0,05	95,26
35T926	BBGR - Nikon - P. Definition 14 1.5 Pur BlueUV NDB UV - 65/70 Œil Droit : +0.75 (+0.25) 160° Add. +2.75 - Ecarts : VL 30,5 inclus : SCC+ UV NDB CODE RGPT : VM3 Adresse fab: BBGR 22, r. de Montmorency 75003 Paris 35T926, BBGR Nikon - P. Definition 14 1.5 Pur BlueUV NDB UV Indice 1,50 - Diamètre 65/70 Suppléments : SCC+ UV NDB	172,00	1		172,00	0,05	112,40
35T926	BBGR - Nikon - P. Definition 14 1.5 Pur BlueUV NDB UV - 65/70 Œil Gauche : PLAN (+0.50) 65° Add. +2.75 - Ecarts : VL 29,5 inclus : SCC+ UV NDB CODE RGPT : VM2 Adresse fab: BBGR 22, r. de Montmorency 75003 Paris Caractéristiques identiques au verre droit	172,00	1		172,00	0,05	112,40
GARANTIE 2 ANS	-- OPTICAL PREVOYANCE 2 ANS 1ERE PAIRE --- 2e paire - V(L+P) ---	49,00	1		49,00	0,00	0,00
02225852	OPTICAL CENTER - LEVEL - LES2237 - Traditionnel 48x21x145 BLEU (BLEU) Adresse fab: OPTICAL CENTER 74 RUE LAUGIER 75017 PARIS 02225852, LEVEL LES2237 Caractéristiques essentielles : PLASTIQUE, Traditionnel, Homme, BLEU, 48x21x145	149,00	1	145,80 €	3,20	0,00	0,00
RU7700	BBGR - PACK CONF L INFINI 1.5 BLANC - 65/70 Œil Droit : +0.75 (+0.25) 160° Add. +2.75 - Ecarts : VL 30,5 inclus : BLEU ENCRE 3 + Nu Adresse fab: BBGR 22, r. de Montmorency 75003 Paris RU7700, BBGR PACK CONF L INFINI 1.5 BLANC Indice 1,50 - Diamètre 65/70 Suppléments : BLEU ENCRE 3 + Nu	17,00	1		17,00	0,00	0,00
RU7700	BBGR - PACK CONF L INFINI 1.5 BLANC - 65/70 Œil Gauche : PLAN (+0.50) 65° Add. +2.75 - Ecarts : VL 29,5 inclus : BLEU ENCRE 3 + Nu Adresse fab: BBGR 22, r. de Montmorency 75003 Paris Caractéristiques identiques au verre droit	17,00	1		17,00	0,00	0,00
TVA 20.00 : 96,00 €				TOTAL	576,00	0,15	320,06
					Part RO+Part RC : 320,21	Total HT (€) : 480,00	Total TTC (€) : 576,00
					Net à payer (€) : 255,79		

Facture N°F380040760 du 08/07/2023 - Établie par Mahrez M

Règlement	
tiers-payant SS VIR	0,15
tiers-payant mut. VIR	320,06

Docteur Bachir YAHIAOUI
OPHTALMOLOGISTE

Boulogne-sur-Mer le 12/06/2023

32 RUE MONSIGNY
62200 BOULOGNE-SUR-MER
Tél : 03 21 91 05 00

N° 10002312873
N° 62 1 796796

Mme SORET SYLVIE

N° RPPS



10002312873

N° AM



621073535

ORDONNANCE DE LUNETTES

Une paire de lunettes avec monture
Progressif

Oeil droit: +1.00 (-0.25) 70°

Oeil gauche: +0.50 (-0.50) 155°

Addition: +2.75

Docteur Bachir YAHIAOUI

URGENCES : Nuits - Dimanches et Fériés

Clinique CMCO : Tél. 03 21 99 11 10 - Hôpital : Tél. 03 21 99 33 33

Membre d'une association de gestion agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté.